



Municipalité de Sauge
Haut du Village 8
2536 Plagne

Avis de construction

Requérant : Franz Schlup, Montagne de Romont 47^e, 2537 Vauffelin

Propriétaires fonciers : Susanna Schaad et Franz Schlup, Montagne de Romont 47^e,
2537 Vauffelin

Auteur du projet : Atelier21 Architektur Raumgestaltung SA, 2544 Bettlach

Projet : Pose d'une barrière pour chiens de 1,20 m de haut, d'une
barrière pour les poules de 1,50 m de haut et d'une volière le
tout sis sur parcelle no. 562, au lieu-dit « Montagne de Romont
47^e», Vauffelin, hors zone

Dérogation requise: Art. 24c de la LAT

Dimensions : Selon plans déposés

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la Feuille officielle d'avis du district de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au conseil municipal de Sauge. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Le conseil municipal

2536 Plagne, le 27 juin 2017